[L'A]BEILLE

[illegible]
MERCREDI MATIN, 1[illegible]

Pour Renfermer les [illegible]
HENRY CLAY

[illegible] ment le comité donné à l'[illegible] conseil des Marguilliers [illegible] avait été [illegible] cette séance, [illegible] M. [illegible] concessions [illegible] faites et des arrangements [illegible] à la satisfaction des parties. Nous [illegible] aux Catholiques de la Nouvelle-Orléans [illegible] Cathédrale de St. Louis sera ouverte dans le courant de cette semaine, et que le clergé y célébrera les services divins.

LEGISLATURE.

Séance du 10 Janvier 1843.

Chambre des Représentans.—La Chambre s'occupe pendant la première partie de la séance de la présentation de bills, pétitions, &c., d'un intérêt spécial.

M. Selby: Pétition des habitans de Carroll, déposée sur le bureau, sujette à l'appel de la Chambre.

M. Bayles. Acte pour régler le prix des actes judiciaires, renvoi au comité judiciaire.

M. Edwards. Bill pour la création d'un district électoral de plus dans la paroisse St. Tammany.

M. Stille. Bill pour accorder le privilège d'un ferry sur la rivière Sabine.

M. Winchester. Bill qui amende l'acte pour venir à l'aide du collège Jefferson. Lu trois fois et adopté.

Dr. Orr. Notice d'un bill pour former à la paroisse de Catahoula une partie de la paroisse des Avoyelles.

Le Sénat a nommé MM. Hoa, Beroud et Dawns du comité pour la division de l'Etat en districts congressionnels; il demande le concours de la Chambre.

L'Orateur annonce alors les comités suivants:

Pour la division de l'Etat en districts—MM. Brashear, Benjamin, Howell, Garrigues, Farne.

Comité des banques: MM. Hunt, Winchester, Rawle, Walker, Prescott.

Membres adjoints au comité pour le remboursement de l'amende du général Jackson: MM. Gaudet et Hunt.

M. Clark est substitué à M. [illegible] dans le comité [illegible].

M. Taylor présente son rapport sur une [illegible] des habitans des Rapides et de Natchitoches [illegible]

[illegible]

AFFAIRE DU SOMERS.

La troisième séance de la cour d'Enquête a eu lieu le 30 décembre; elle a été consacrée en grande partie à la lecture du rapport du commandant McKenzie, lecture qui avait été commencée dans la seconde séance, mais interrompue à cause du peu de solidité qui se trouvait dans une copie écrite à la hâte.

D'après ce rapport, c'est par le lieutenant Gansevoort que le commandant MacKenzie a eu d'abord connaissance du complot, pendant la traversée de Libéria à St. Thomas. [illegible]

Le rapport constate qu'un jour Spencer avait prodigué les blasphèmes et les injures au commandant [illegible]

[illegible]

"Je désire, ajoute-t-il, que ces paroles ne soient pas mal interprétées. Je respecte les autorités de mon pays, et j'honore leurs vertus, mais je n'ai aucun respect pour les fils indignes d'un père honoré. Je ne désire être en état de familiarité avec la bassesse, sous quelque forme que ce soit." (Sensation dans l'auditoire.)

"Je m'approchai de Spencer, dit le capitaine, et m'adressant brusquement à lui: "J'apprends que vous aspirez au commandement du Somers.—Non, me répondit-il d'un air de déférence.—Ne l'avez-vous pas dit à Wales?—Oh! oui, mais en plaisantant.—Une pareille plaisanterie est chose défendue et pourrait vous coûter la vie." [illegible]

[illegible]

Le capitaine Mac Kenzie répondit à Spencer qu'il eût encore connu une bien plus grande douleur à ses parens, s'il avait réussi dans ses projets de piraterie, et qu'il valait mieux, pour sa famille, qu'il fût exécuté à bord qu'à terre. Spencer déclara que s'il touchait la terre, il échapperait à la loi, *attendu qu'il n'y avait pas de justice qui fût contre ceux qui avaient des amis et de l'argent aux Etats-Unis.* Il demanda ensuite comment il allait mourir, et supplia qu'on le fusillât au lieu de le pendre, ce qui lui fut refusé.

Les compagnons de Spencer furent amenés sur le pont, enchaînés. Small reçut l'annonce de son destin avec calme.

Une bible et un livre de prières furent apportés. Spencer se mit à genoux et lut la bible. Le capitaine Mac Kenzie lui dit que Dieu était miséricordieux, et lui recommanda d'implorer son pardon. Il demanda ensuite à Spencer de lui pardonner à lui-même: "Je vous pardonne, répondit Spencer." Le capitaine ajouta: "Ai-je rien fait pour que vous ayez désiré me tuer?—Non, je n'ai eu pour vous aucune haine, mais c'était un caprice. Spencer désira voir Wales. On l'appela, et il lui demanda son pardon. "Je vous pardonne, répondit Wales en pleurant; adieu!" Spencer demanda également le pardon de Small, mais celui-ci recula avec horreur et répondit: "Non, de par Dieu!—Il faut que vous me pardonniez, répliqua Spencer; je ne puis mourir sans votre pardon." A la sollicitation du capitaine, Small donna son pardon, et demanda lui-même celui du capitaine: "Vous m'avez toujours traité comme un homme, dit-il à ce dernier, et je regrette d'avoir jamais conçu l'intention de m'insurger contre le drapeau de mon pays.—Vous serez des devoirs plus élevés encore que celui d'obéir à votre drapeau," répondit le capitaine, et il le pressa de demander pardon à Dieu. Small le fit, et ajouta: "Maintenant dépêchez-vous, que tout promptement soit donné."

[illegible]

Le capitaine termine son rapport [illegible] dans cette pénible occurrence. Il demande que [illegible]

Incendie.—Le 29 du mois dernier, une incendie a éclaté à New York dans Water Street, qui a détruit pour $250,000 de propriétés, sur cette somme, $[illegible] étaient couvertes par deux différentes compagnies d'assurance.

Le sloop de guerre des Etats-Unis, *Dolphin*, a mis à la voile de Pensacole, le 1er du courant pour aller croiser dans le Golfe.

Canada.—On lit dans la *Minerve*: [illegible]

"Nous apprenons que M. [illegible] doit s'embarquer à New York pour [illegible] du Havre. [illegible]

"Une lettre de Paris apportée par le dernier steamer, nous apprend que Dessaules était arrivé dans la capitale de la France au commencement du mois dernier.

Nous apprenons aussi qu'une lettre de M. Papineau lui-même, en date du 10 novembre, annonçait qu'il reviendra aux Etats-Unis l'été prochain.

Les journaux disent que l'état de santé de sir Charles Bagot ne s'améliore pas.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, [illegible] 1843.

[illegible]

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er septembre		[illegible]
Reçu depuis trois jours,	[illegible]	
Antérieurement,	[illegible]	[illegible]
		451,941
Expédié depuis trois jours,	7,296	
Antérieurement,	[illegible]	[illegible]
Stock en mains		[illegible]

[illegible] Hier, une grande activité s'est fait sentir dès l'ouverture du marché, plusieurs grands acheteurs ont paru sur place et ont pris environ 12,500 balles à des prix qui ont rendu aux cotes la légère fraction qu'elles avaient perdue la veille. Aujourd'hui la demande a encore été très bonne, les ventes se sont élevées à 6,000 balles, le marché a été très ferme. Les détenteurs n'offrent leur stock qu'avec ménagement. Les prix sont maintenant de 1/2 au-dessus de ce qu'ils étaient avant l'arrivée des nouvelles par le Britannia. Les affaires de ces trois derniers jours comprennent 29,500 balles, prises principalement pour les marchés d'Angleterre. Les acheteurs pour les autres points ont cependant largement opéré.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Ordinaire et bas, de	4 1/4 à 5 1/4
Ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/2 à 7 3/4
Petit courant et courant,	9 1/4 à 9 3/4
Bon courant	9

TABAC.—A cause du peu d'arrivage et du peu d'importance du stock sur place, il ne s'est pas fait de grandes [illegible] sur le marché depuis notre dernier rapport. La demande continue à être bonne et court principalement sur le tabac X et sur les lots feuilles, brillants, premières. Les prix n'ont pas changé, nous continuons à coter les beaux lots [illegible] pour X secondes et premières. Les seules ventes dont les prix ont transpiré sont comme suit: 21 boucauts, sur lesquels 8 secondes à [illegible]; 7 boucauts, savoir: 4 à 4 1/4, 3 X 2 1/4; 7 boucauts, savoir [illegible]

Arrivé depuis le 9 du courant, 251 boucauts; Expédié dans le même espace de tems pour Boston 8 boucauts.

ETAT DU TABAC

1842—Septembre 1. Stock en main		7368
Reçu depuis trois jours,	251	
Antérieurement,	4,264	4,515
		7,271
Expédié depuis trois jours,	8	
Antérieurement,	6,099	6,107
Stock en mains		1,664

SUCRE.—Depuis notre dernier rapport le marché a manqué d'activité. Il ne s'est fait que fort peu d'affaires au-delà de celles en détail. [illegible]

MÉLASSE.—Les affaires ont été très modérées, la hausse du fret paralysant les opérations. [illegible]

FARINE.—Le marché a été [illegible]

[illegible]

CHANGE A LONDRES

Sterling de	[illegible]
France,	[illegible]
New-York, 60 jours de vue	[illegible] d'escompte
Do à vue	[illegible]
Philadelphie 60 jours de vue	[illegible]
Do à vue	[illegible]
Boston, 60 jours	[illegible]

FRET.—[illegible] Liverpool ont été affrétés à [illegible] pour le Havre [illegible]

FRET.

Coton pour Liverpool	[illegible]	
Do au Havre	[illegible]	par livre
Do de New York	3/4	do
Do du Boston,	3/4	do
Tabac pour Cowes,	[illegible]	
Do de Londres directement	[illegible]	
Do de New York	[illegible]	
Do de Boston,	7 00 à 00	
Do de Philadelphie,	[illegible]	

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Cours de $1000	[illegible]	p. et d'escompte	
do 500	[illegible]	do	
do 50 et 100	[illegible]	do	
Billets de la Banque Consolidée	17 à 19	p. c. escompte	
do Citoyens	18 à 20	do	
do Améliorations	[illegible]	do	
do Atchafalaya	75 à 77	do	
do Exchange	[illegible]	do	
do Orléans	[illegible]	do	
do de la 1re Municipalité	19 à 18	do	
do 2de do	18 à 19	do	
do 3me do	55 à 58	do	
do Alabama	18 à 20	do	
do Kentucky	1 à 2 1/2 p. cent	do	
do Tennessee	[illegible]	do	
do Ohio	[illegible]	do	
do Illinois	00 à 00	do	
do Indiana	[illegible]	do	

DERNIERES DATES

New-York	déc 31	Londres	déc 4
Boston	déc 30	Liverpool	déc 4
Baltimore	déc 31	Paris	déc 1
Washington	déc 31	Havre	déc 1
Philadelphie	déc 31	Bordeaux	nov 19
Charleston	jan 3	Vera Cruz	déc 25
Havane	jan 3	Mexico	déc 24
Galveston	déc 26	Tampico	déc 26

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Brick Agnes, Gray, New York, A L Addison & co
Goel. Virginia Antoinette, Delvaille, Tampico, A Capdevielle & Gauntlu
Margaret Ann, Stewart, Port Leon,
Alexander, Armstrong, Pensacola, S Harrington, Jr. T C Twitchell

ARRIVES

Bateau de remorque Swan, Limbert, des Passes avec le brick Nevis, ainsi que les goelettes Baron, Lawrence et H. Adams
Brick Marsac, Brownell, de New York
Brick Nevis, Kinney, de Thomaston
Brick Tuscan, King, de Porto Rico
Goel. Barton, Lawless, de Grand Caillou
Goel. John Allyne, Collins, de la Mobile
Steamer Edward Shippen, Mc[illegible], Louisville
John Chouteau, [illegible], Memphis
Rogue Home, Wilson, Shreveport
Swan, Keeling, Little Falls
Gov. Yell, Martin, Bayou
Belle of Arkansas, [illegible]
Sara Ann, Sapperty, St. Louis
Meteor, Dunnica, Cairo
De Soto, Dalman, Natchitoches
Rowena, Cable, St. Louis
[illegible]
Red Rover, [illegible]
[illegible], Arkansas

MEMORANDA

[illegible]

L. DUPERRON & E. DELCAMBRE
DOCTEURS DENTISTES
Rue Bourbon, No. 186.

Le docteur L. DUPERRON a l'honneur de prévenir ses clients que, vu ses nombreuses occupations, il s'est adjoint pour collaborateur M. E. DELCAMBRE, docteur-dentiste de la Faculté de Paris [illegible] les personnes qui l'honoreront de leur confiance n'éprouveront désormais aucun retard, soit pour les opérations chirurgicales, soit pour la fabrication des pièces artificielles [illegible]

Consultations et opérations dentaires, tous les jours, de huit heures du matin à quatre heures du soir, à son cabinet, rue Bourbon, No. 186, entre St. Philippe et Dumaine.

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane—No. 451—E. A. Bradford, chargé de la vente des biens de John S. West en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour du District des Etats-Unis pour le district susdit, je procéderai à la vente publique, le samedi, 21 janvier 1843, à midi, aux écuries de [illegible], au coin des rues Saint Charles et Gravier,

1o. Une voiture et deux chevaux,
2o. Une selle,
3o. Deux charrettes et deux chevaux,
4o. Sept vaches et leurs veaux.

Conditions, comptant.

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des E. Unis.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane—No. 187—J. P. Benjamin, chargé de la vente des biens de [illegible] Brown & Co en faillite.

[illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des Etats-Unis.

ASSURANCE DE MARINE
COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL DE NEW-YORK.

Zabulon Cook, Jr., Président.—A. Peri[illegible], vice-président; J. B. Cecard, Secrétaire.

Avec un capital de près de

350,000 PIASTRES.

Tout ce capital investi en bonnes hypothèques dans ladite ville.

Le système adopté par cette compagnie est de diviser tous les ans les profits [illegible]

Sur la mer, du montant n'excédant pas $10,000.
Sur les rivières, do do $10,000.

THOMAS A. ADAMS, No. 49, rue de la Commune.

Références—Wm. G. Hewes, S. & J. P. Whitney, Harrod, Darling & Co., Wood & Simmons, Whitney & Burnham.

C. LAURENT & GASCHET DELISLE, 18, Nouvelle Levee, entre Bienville et Conti.

VENTES DE SHERIF.

[illegible]

Au public français.

[illegible]

MARTHA CONLIN

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

VENDREDI, 13 JANVIER 1843,
La reprise de
LES DIAMANS DE LA COURONNE,
Opéra en 3 actes, d'Auber.
La première représentation de
LA FILLE DE JACQUELINE,
[illegible]

SALLE DE BAL WASHINGTON,
GRAND BAL PARE ET MASQUE.

BAL DE LA SALLE [illegible]
GRAND BAL
PARE ET MASQUE
Les DIMANCHE, MARDI et JEUDI de chaque semaine.

VENTES DE CE JOUR.

PAR HEWLETT & CENAS

[illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

[illegible]

PAR J. A. BEARD.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

SANGSUES!

[illegible]

BON MARCHE! BON MARCHE! BON MARCHE!

[illegible]

SOLDATS DU BATAILLON D'ORLEANS

[illegible]

M. B. ANDUZE.

[illegible]